

LISBONNE : ANALYSE DE L'AUTO-ÉVALUATION DE CULTURE 21: ACTIONS

JUIN 2016



culture 21

Agenda 21 de la culture

Dans le cadre de sa participation au programme européen Villes-Pilotes de l'Agenda 21 de la Culture en 2015-2017, la ville de Lisbonne a mené une auto-évaluation de ses politiques dans le domaine de la culture et du développement durable, à travers un atelier qui s'est déroulé en mars 2016. L'exercice se fonde sur le document Culture 21 : Actions, adopté par la Commission de la culture de CGLU en mars 2015 et qui fournit aux villes du monde entier un modèle commun d'examen de leurs points forts et de leurs points faibles dans ce domaine. La tâche permet également aux villes de comparer leur évaluation avec les moyennes attribuées par un panel d'experts externes mi-2015.

L'atelier avait pour contexte l'activité n°1 du programme des Villes-Pilotes à Lisbonne, dont l'objectif est de renseigner sur la conception d'un programme de travail qui, en 2016 et 2017, permettra à la ville de bâtir sur ses points forts identifiés et de s'occuper de ses points faibles détectés. Comme le suggèrent les termes de référence du programme européen des Villes-Pilotes, l'atelier initial a impliqué un groupe diversifié de participants, notamment des représentants de différents domaines du gouvernement local, des militants de la société civile et des organisations privées. Au cours de l'atelier, les participants ont examiné le statut actuel de Lisbonne par rapport aux neuf « engagements » ou domaines thématiques pour l'élaboration de Culture 21 : Actions et ont attribué une note (de 1 à 9) à chacune des 100 actions décrites. Le classement a été séparé en 3 niveaux de progression, le niveau embryonnaire (notes entre 1 et 3), le niveau en développement (entre 4 et 6) et le niveau bien développé (entre 7 et 9).

L'atelier a été introduit puis conclu par l'adjointe au maire chargée de la culture de Lisbonne, Catarina Vas Pinto et mené par une équipe locale de professionnels (Alexandra Sabino, Cecilia Folgado, Edite Guimaraes et Rui Catarino), le coordinateur de la Commission de la culture de CGLU (Jordi Pascual) et l'experte du programme Lisbonne Ville-Pilote (Catherine Cullen). Les sessions de l'atelier ont été précédées de la visite par les experts de différents lieux, sites et projets en cours que la ville considérait comme déjà en étroite relation avec les principes de l'Agenda 21 : Actions. Ce document, connu sous le nom de « Radar 1 », a été rédigé par Catherine Cullen, l'experte désignée par la Commission de la culture de CGLU et Culture Action Europe pour travailler avec Lisbonne tout au long du programme européen de Villes-Pilotes. Le rapport s'est fondé sur les informations recueillies par le Département de la culture de Lisbonne (DMC) et l'EGEAC (Empresa de Gestao de Eventos e Atividades Culturals) dans un document intitulé Analyse théorique de Lisbonne Ville-Pilote mais aussi sur une analyse détaillée des résultats de l'atelier. Le document résume les évaluations et les observations formulées par les participants des ateliers et les compare aux résultats du panel global de 2015. Il souligne les points forts et les possibles points faibles de la politique culturelle en fonction de l'Agenda 21 de la culture et Culture 21 : Actions et suggère les domaines qui mériteraient un suivi ou de nouvelles initiatives. Le rapport alimentera ensuite le travail de l'équipe à l'œuvre à Lisbonne chargée d'esquisser son nouveau programme et les « mesures pilotes » dans le contexte des Villes-Pilotes Européennes.

AUTO
EVALUATION





BILAN GÉNÉRAL

Les résultats de l'auto-évaluation menée à Lisbonne donnent une moyenne générale pour Culture 21 : Actions plus élevée que celle attribuée par le panel global à Radar 1, avec certains engagements dépassant clairement les chiffres de la moyenne mondiale 2015, et avec aucun engagement noté en dessous de la moyenne mondiale (voir schéma 1).

Les notes les plus hautes ont été attribuées à quatre engagements : « Patrimoine, diversité et créativité », « Droits culturels », « Culture, équité et inclusion sociale » et « Culture, information et connaissance ». Suivent ensuite dans le classement : « Culture et éducation », « Culture et environnement », « Culture et économie » et « Gouvernance de la culture », qui a toutefois une note plus élevée que celle de la moyenne mondiale.

Il s'agit d'un résultat d'évaluation très positif pour la ville de Lisbonne, qui encourage d'autant plus à s'occuper de ses points faibles. Bien sûr, avec la note la plus élevée se situant à 60/100 et la plus basse à 37/100, il reste des progrès à faire et il est possible de faire beaucoup plus. Tout au long des sessions d'atelier, les observations, les commentaires et les discussions entre participants ont abondé sur la situation actuelle de la culture et du développement durable à Lisbonne et de nombreuses suggestions ont été formulées sur l'endroit et la façon de procéder à partir de là. Il convient également de mentionner que certaines des actions ont obtenu des notes élevées mais ont été l'objet de vives discussions et observations, dans certains cas elles ont même été davantage examinées que d'autres actions, ayant reçu une note plus basse.

Une analyse détaillée des informations fournies par Lisbonne dans son exercice d'auto-évaluation est présentée par la suite.

Schéma 1 : Auto-évaluation de Lisbonne et données du Panel Mondial 2015





DROITS CULTURELS

Lisbonne obtient une moyenne bien supérieure (60/100) à celle de la moyenne mondiale du panel (35/100) dans le domaine des Droits culturels, mais il a été observé qu'en dépit de bonnes pratiques en la matière, il n'existait pas de document officiel du gouvernement local faisant référence explicitement aux droits culturels.

La plupart des évaluations se trouvent au niveau en développement, avec la note la plus élevée de la catégorie (6/9) attribuée deux fois : en premier lieu pour l'action concernant l'encouragement de la participation et de la représentation citoyennes de la société civile dans la prise de décisions et leur évaluation, suivie par le constat que la communication de ce type d'initiatives devrait être améliorée ; et en second lieu, pour l'action permettant aux personnes d'avoir accès à leurs propres expressions culturelles avec une attention spéciale portée aux groupes vulnérables. Dans ce cas précis, l'usage du mot « vulnérable » a été remis en question, car pouvant impliquer une certaine forme d'infériorité. Autres classements au niveau en développement : organisations locales de droits humains incluant les droits culturels ; l'existence de politiques et de programmes pour accroître le nombre d'organisations de la société civile dédiées à la culture ; l'incitation à accroître les possibilités pour les femmes de participer à la vie culturelle ; et les organisations de société civile locale travaillant sur les droits humains incluant de manière explicite les droits culturels parmi leurs priorités.

Une seule note correspondant au niveau embryonnaire a été attribuée à l'action portant sur l'existence d'un mécanisme de commentaires sur les obstacles entravant l'accès des habitants à la participation à la vie culturelle. Une observation a accompagné cette note, mentionnant le manque d'information sur les individus ne participant pas aux événements culturels ou ne fréquentant pas les lieux culturels, ainsi que la mention de « bonnes pratiques » sur le contrôle des retours sur la participation et la fréquentation de la part des musées et des bibliothèques de Lisbonne. Avec 3 actions notées au niveau bien développé (standards de services minimum pour la garantie de services culturels de base ; existence de politiques et programmes pour une implication plus active des habitants dans la culture et celle de politiques et programmes visant à une plus large implication des habitants dans les pratiques culturelles) les participants à la session ont attribué l'une des notes les plus élevées à l'engagement sur les Droits culturels.

D'autres commentaires ont été formulés par les participants soulignant que le débat sur la participation des habitants était souvent trop sectoriel et aux mains des spécialistes. De même, la possibilité d'un Conseil de la culture a été envisagée, tout comme la nécessité de faire la distinction entre la participation et le consumérisme en matière de culture. L'absence d'une politique appropriée en faveur de la participation des femmes et le besoin d'un soutien plus grand aux ONG et aux associations ont également été soulignés. La question de la culture démocratique comparée à la démocratisation de la culture a été débattue.



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

Comme nous l'avons précisé plus haut, les participants ont attribué la note la plus élevée à cet engagement : 65/100 pour Lisbonne, alors que la moyenne mondiale est de 50/100.

Sept des 12 actions ont été situées au niveau en développement : la ville consacre un budget approprié à la culture, comprenant la recherche, le développement et l'innovation ; la ville développe des espaces de travail dédiés aux activités culturelles et à la créativité ; il existe des politiques appuyant l'excellence en contact avec les habitants et leurs initiatives ; la diversité des expressions culturelles et les projets interculturels sont encouragés ; il existe des politiques concernant la protection du patrimoine culturel ; et il existe des politiques et des programmes de soutien à la culture scientifique. Une observation a été émise concernant la diversité culturelle, soulignant que ce n'était peut-être pas une priorité à Lisbonne, et cette action a donc reçu une note de 6, au niveau en développement.

Les 5 actions ayant été classées au niveau bien développé ont toutes reçu une note de 7/9 : le soutien aux événements culturels encourageant la création artistique et le contact entre les différents groupes sociaux ; l'existence de politiques promouvant les différentes disciplines artistiques ; l'existence de politiques concernant la protection du patrimoine culturel ; un équilibre entre les différentes productions culturelles locales de la ville ; et des programmes internationaux de coopération culturelle mettant en valeur la diversité culturelle.

D'autres observations ont souligné un certain manque de transversalité au sein des différents départements culturels de la ville, une transparence insuffisante dans la communication de certains budgets et des faiblesses dans la promotion des activités culturelles. Il a également été observé que la ville tend à donner la priorité à la protection des aspects matériels de la culture, au détriment de certains de ses aspects immatériels. Les exemples de bonnes pratiques cités en matière de coopération internationale ont été le *Fado* et son adhésion à la Liste UNESCO du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, l'architecture et les films d'animation et le succès extraordinaire du concours *Sardhina*.



CULTURE ET ÉDUCATION

Une note de 50/100 a été attribuée à l'engagement 3, au-dessus de la moyenne mondiale de 38/100.

Une seule des 10 actions a été placée au niveau embryonnaire, celle en lien avec l'éducation artistique à tous les niveaux et pour tous les âges. Une note de 3/9 lui a été attribuée, avec une observation sur la difficulté de trouver un consensus car l'action était déjà incluse au programme scolaire et ne pouvait être améliorée au niveau local.

Les 9 actions restantes ont été évaluées au niveau en développement, et leurs notes oscillaient entre 4 et 6. Ces actions concernent : les stratégies d'éducation et de formation valorisant les ressources locales ; une stratégie du gouvernement local reliant la politique éducative et la politique culturelle ; l'existence d'une plateforme locale réunissant les acteurs publics, civils et privés du domaine de la culture et de l'éducation ; les institutions culturelles recevant un soutien public consacrent une part significative de leur budget aux activités éducatives ; l'existence de dispositifs permettant le partage d'informations sur les activités culturelles (portails en ligne) ; les programmes scolaires comprennent l'acquisition d'aptitudes et de connaissances culturelles, soutiennent le dialogue interculturel et reconnaissent la valeur de la diversité ; l'existence de résidences artistiques, de formation créatives dans les écoles et les centres de formation, associations et entreprises ; l'existence d'une offre locale d'éducation artistique aux enfants des écoles ; l'existence d'une offre locale de formation en gestion et en politiques culturelles ; et la présence des droits culturels et des droits humains au sein des programmes éducatifs.

Parmi les observations, les participants ont loué certaines bonnes pratiques telles que la Charte d'éducation de la ville de Lisbonne, le projet *Orquestra Geração*, le portail des pratiques culturelles, l'importance de la Charte d'éducation de la ville et le projet d'efficacité énergétique pour les bâtiments culturels municipaux. Les commentaires concernant les domaines à améliorer concernaient la nécessité d'étendre les stratégies d'éducation artistique, afin de toucher un public plus large, la tendance de l'éducation artistique à n'être dispensée que dans certains domaines et le besoin d'améliorer les informations sur ce qui est disponible dans la ville. Une observation touchait à l'agenda culturel qui, bien qu'il soit vu comme une initiative positive, devrait être accessible à un public plus large. Des commentaires ont également été formulés sur l'insuffisance au niveau universitaire de l'offre en gestion de la culture, surtout au niveau des deuxième et troisième cycles. Enfin, les participants à l'atelier ont entamé une discussion sur la différence entre la culture en tant que droit et les droits culturels dans le contexte spécifique de la culture et de l'éducation.



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

La thématique Culture et environnement a reçu une note générale de 50/100, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 30/100.

Deux actions seulement ont été classées au niveau embryonnaire, l'une concernant le soutien public à l'évaluation des impacts sur l'environnement des organisations culturelles et l'autre liée à l'existence de plateformes reliant les organisations publiques et privées travaillant dans les milieux culturel et environnemental (elles ont toutes deux reçu une note de 3/9).

6 actions sur 9 ont été placées au niveau en développement, avec majoritairement une note moyenne de 5/9 : les politiques locales culturelles reconnaissent explicitement un lien fort entre la culture et l'environnement ; l'existence d'un groupe de travail reliant les départements traitant des questions culturelles et environnementales ; et l'inclusion de l'histoire et de la culture dans la promotion des produits locaux. 2 actions ont été répertoriées au niveau en développement avec la note la plus élevée de la catégorie : l'inclusion des aspects culturels dans les stratégies de durabilité environnementale et l'importance culturelle des espaces naturels.

2 actions ont été placées au niveau bien développé : la gastronomie est reconnue comme élément de base de la culture locale et le gouvernement local facilite les initiatives citoyennes, en particulier celles proposant des innovations socio-écologiques pour l'usage durable des espaces publics.

Les participants ont reconnu qu'il existe à Lisbonne une forte sensibilisation à l'importance de l'intersection entre la culture et le développement durable, en termes de gouvernance locale mais aussi de conceptualisation et mise en œuvre des projets. Ils ont fait remarquer qu'il existe des règles juridiques exigeant que les événements culturels dans la ville obéissent à certaines règles générales du développement durable. Toutefois, cette prise de conscience a été considérée comme un développement relativement nouveau et n'est donc pas encore suffisamment répandue dans les politiques et les pratiques de la ville. Les autres commentaires ont concerné : la nécessité d'améliorer les moyens de mobilité pour les participants aux événements ou festivals culturels afin de minimiser les impacts sur l'environnement ; l'introduction d'une composante culturelle dans la biodiversité lisboète ; et la création d'une plateforme commune à la culture et à l'environnement pour discuter des sujets pertinents. Une discussion a également eu lieu sur la nécessité d'un travail sur l'impact du tourisme à Lisbonne et ses effets négatifs potentiels sur l'équilibre écologique dans le centre historique et dans certains quartiers.



CULTURE ET ÉCONOMIE

La thématique Culture et économie a reçu la deuxième note la plus basse, note qui se trouve tout de même au-dessus de la moyenne mondiale : les participants lui ont attribué 45/100, alors que la moyenne mondiale est de 38/100.

3 actions ont été évaluées au niveau embryonnaire : le contrôle régulier des secteurs culturels public, privé et de la société civile contribuant à l'économie locale ; et la promotion par les villes de modèles économiques publics et mixtes qui rendent possible la mise en valeur ou la multiplication des contributions volontaires des projets culturels ont reçu une note de 3/9. L'action concernant l'existence de programmes dédiés à l'accès à l'emploi intégrant les connaissances et les compétences culturelles a reçu la note la plus basse (1/9) ; note accompagnée d'un commentaire sur l'absence de programme dans ce domaine.

La majorité des actions (7 sur 12) ont été classées au niveau en développement : la stratégie de développement de la ville prenant en compte l'économie culturelle ; l'existence de programmes d'information et de formation sur les droits d'auteur, les modèles économiques en lien avec les pratiques de création partagée et avec les nouvelles formes de distribution ; l'existence de programmes de micro-crédit, de capital-risque et de parrainage/mécénat ; les partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises au travers de modèles d'innovation et de transfert des connaissances (résidences) ; la reconnaissance de la valeur du maintien des métiers implantés sur le territoire ; la durabilité du modèle touristique local ; et l'existence de programmes de responsabilité sociale des entreprises incluant explicitement les projets culturels. 2 actions ont été placées au niveau bien développé : l'existence de grilles de contractualisation et rétribution et la reconnaissance des droits d'auteur dans le secteur culturel ; et l'existence de politiques culturelles au sein des organisations entrepreneuriales locales, telles que la Chambre du commerce (toutes deux ayant reçu une note de 7/9).

Différentes observations formulées par les participants concernant cet engagement touchaient la coordination insuffisante entre les secteurs public et privé ; le manque d'informations structurées et accessibles sur l'impact du secteur culturel dans la création de richesses et d'emplois mais aussi la nécessité d'une méthodologie qui ne dépende pas d'initiatives nationales majeures pour la collecte d'information, telles que le Compte satellite culturel de l'Institut national de la statistique. Un autre commentaire a fait remarquer que même s'il existe des lois et des mises à jour législatives sur les conditions de travail dans le secteur culturel, leur mise en œuvre laisse encore à désirer. Le développement insuffisant de la pratique du volontariat dans le secteur culturel a été souligné, en arguant que davantage de programmes pourraient être développés pour appuyer les initiatives. Une fois de plus, comme pour l'engagement 4 sur Culture et environnement, le développement rapide du tourisme et ses impacts sur la ville ont été débattus. Dans le cas des droits d'auteur, il a été observé que les informations n'étaient pas accessibles à tous ou étaient inconnues du grand public. Enfin, une discussion a eu lieu sur la distinction entre les projets culturels à but lucratif et non lucratif.



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Les participants ont attribué une note de 55/100 à cet engagement (moyenne mondiale : 35/100). Parmi les 12 actions qu'il compte, 2 ont été placées au niveau embryonnaire, 6 au niveau en développement et 4 au niveau bien développé.

Au niveau embryonnaire, l'action concernant l'inclusion de la culture dans des domaines tels que la santé, l'emploi, le bien-être et l'inclusion sociale a reçu une note de 3 (la plus élevée du niveau), tout comme l'action sur l'analyse régulière de la relation entre bien-être personnel, santé et pratiques culturelles actives. Au niveau en développement, 2 actions ont obtenu la note la plus basse de la catégorie (4/9), celle en lien avec l'existence de programmes de formation pour les professionnels de la sphère sociale leur permettant d'identifier les facteurs culturels et celle sur l'engagement du gouvernement local à promouvoir la participation des femmes aux activités culturelles. 2 actions ont reçu une note moyenne de 5/9 : l'existence d'une politique garantissant l'accessibilité de tous aux équipements et espaces culturels et l'existence de programmes promouvant la coopération intergénérationnelle. Deux autres actions ont reçu la note la plus élevée du niveau en développement (6/9) : les stratégies locales de résolution des conflits prennent en compte la dimension culturelle et il existe une plateforme locale des acteurs du secteur développant des activités en relation avec la culture, l'égalité et l'inclusion sociale.

Les observations émises sur le niveau en développement ont concerné l'accessibilité avec un retour positif sur les réglementations générales pour les personnes en situation de handicap et l'existence de différentes plateformes traitant des questions sur la relation entre culture, égalité et inclusion sociale, avec une remarque sur le manque d'évaluation dans ce domaine. 4 actions ont été placées au niveau bien développé : l'analyse régulière de la vulnérabilité culturelle de certains groupes ou individus ; les institutions culturelles ayant reçu un appui public développent des programmes culturels garantissant l'accès aux personnes en situation de désavantage y compris dans les quartiers pauvres ; l'existence de programmes d'innovation culturelle pour promouvoir l'inclusion sociale des jeunes ; et les campagnes de sensibilisation auprès de la société civile locale dans différents domaines culturels sont appuyées par les institutions publiques.

De manière plus générale, les commentaires ont donné lieu à un débat sur la distinction entre la notion d'inclusion et celle d'intégration, mais aussi sur le manque de reconnaissance de la part des politiques sociales de l'importance de la dimension culturelle dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale et la nécessité, pour les employés des institutions et des organisations sociales, d'identifier les facteurs culturels qui entravent l'accès des individus à leurs services. Concernant les personnes en situation de handicap, il a été observé que la réglementation commune était mise en œuvre petit à petit. Enfin, un commentaire a été formulé sur l'insuffisance constatée dans la résolution du problème de la participation des jeunes aux questions touchant à l'innovation, la créativité et l'égalité des genres.



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Les participants ont attribué une note de 50/100 à cet engagement, juste au-dessus de la moyenne mondiale de 44/100. Parmi les 12 actions qu'il compte, 9 ont été placées au niveau en développement, 2 au niveau embryonnaire et 1 au niveau bien développé.

Au niveau embryonnaire (1-3), l'existence d'un document-modèle « évaluation de l'impact culturel » a reçu la note la plus élevée de la catégorie (3/9), tandis que l'action sur les politiques existantes sur les transports en commun et la mobilité tenant compte de l'accès de tous les habitants à la vie culturelle a reçu la note la plus basse (1/9). La seule action ayant été placée au niveau bien développé concerne l'existence de directives architecturales pour la rénovation, les plans de construction et l'usage de techniques de construction traditionnelles. Elle a été accompagnée d'une remarque sur le fait qu'il existe des mesures législatives complètes et des outils de planification mais que leur application manque souvent d'efficacité.

Sept actions ont été classées au niveau en développement : les plans locaux d'urbanisme reconnaissent explicitement l'importance des ressources et des facteurs culturels ; l'existence d'un inventaire du patrimoine naturel et culturel de la ville et de mécanismes de préservation et de conservation ; l'adoption par la ville de mesures promouvant le rôle de la culture dans la rénovation des centres historiques et des quartiers ; les nouvelles infrastructures culturelles sont planifiées comme les éléments d'un écosystème culturel élargi ; la ville reconnaît la notion de paysage dans ses politiques ; l'espace public est considéré comme une ressource clef pour l'interaction et la participation culturelles ; la reconnaissance d'espaces publics à la fonction symbolique constituant un bien commun pour les habitants ; l'existence de programmes pour promouvoir le développement de l'art public ; et le gouvernement local encourage la participation des habitants dans la planification urbaine et le développement régional.

Parmi les observations, une discussion a de nouveau eu lieu sur le tourisme, une question actuellement sensible à Lisbonne, mais également sur la sous-valorisation du développement de l'estuaire du Tage. L'absence de vision stratégique a été évoquée. Un autre sujet à débat était la notion de paysage, intégrant les aspects naturels et culturels, et le manque de législation sur les paysages culturels. Une autre observation a suggéré que les efforts étaient déployés davantage dans la préservation du patrimoine matériel que dans celle du patrimoine immatériel.

Les participants ont cité des exemples de bonnes pratiques : la Triennale d'Architecture de Lisbonne, la galerie d'art urbain GAU, le projet de développement local BIP/ZIP (*Bairro de Intervenção Prioritária/ Zona de Intervenção Prioritária*, quartier d'intervention prioritaire/ zone d'intervention prioritaire). Ces dernières ont engendré de nombreux projets culturels

tels que le projet citoyen Intendente, même s'il a été souligné que davantage pourrait être fait à travers une stratégie globale. Concernant les nouvelles infrastructures culturelles, les exemples cités étaient le Musée national des carrosses, le Centre culturel de Belém, le nouveau Musée de l'électricité et l'espace de travail artistique *Gaivotas*. La notion de paysage culturel a soulevé des questions sur le manque de définition du concept dans la législation et la possibilité d'une approche plus participative des questions correspondantes. Un commentaire a également été formulé concernant l'absence de réflexion sur certains des espaces publics lisboètes tels que Ribiera das Naus et Cais do Sodré. Enfin, l'action concernant les espaces publics à la fonction symbolique constituant un bien commun pour les habitants a été accompagnée d'un commentaire sur le fait qu'en dépit de bons exemples dans ce domaine, la ville manquait d'une vision ou d'une stratégie globale.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

Les participants ont attribué une note de 55/100 à cet engagement, juste au-dessus de la moyenne mondiale de 43/100. Avec 9 actions classées au niveau en développement, 2 au niveau bien développé et aucune au niveau embryonnaire, le classement général des 11 actions est élevé ; l'engagement Culture, information et connaissance se trouvant parmi les engagements les mieux notés.

Au niveau en développement, la note de 4/9 (la plus basse de cette catégorie) a été attribuée à 3 actions : analyse régulière des obstacles à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans une finalité culturelle ; l'existence d'évaluations sur la relation entre processus culturels de base et inclusion sociale ; et l'existence de programmes sur les formes de création, production et distribution numérique centrés sur les habitants et favorisant la démocratie culturelle. 3 actions ont reçu une note moyenne de 5/9 : l'existence de mécanismes publics et de la société civile relatifs à la garantie de la liberté d'expression, d'opinion et d'information ; l'existence de politiques garantissant une information libre et pluraliste ainsi que le droit des citoyens à participer à la vie culturelle ; et des liens actifs entre les universités, le gouvernement local et la société civile permettent de suivre la recherche sur les rapports de la culture avec le développement durable. Toujours au niveau en développement, 2 actions ont reçu la note la plus élevée de la catégorie, 6/9 : l'action relative à la sensibilisation des professionnels de la culture aux formes numériques émergentes (copyright, copyleft, open source) et celle concernant la pluralité des opinions, l'importance de faire entendre de forme égale l'opinion des femmes et la diversité à l'échelle locale et internationale.

Enfin, 2 actions ont été classées au niveau bien développé : l'existence de législation garantissant la liberté d'expression, y compris l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information et le respect de la diversité culturelle et de la vie privée ; et les institutions culturelles recevant un appui public participent aux débats sur l'information et la connaissance et soutiennent la valeur de la culture en tant que bien commun.

Lors de cette session, les observations ont oscillé entre la mention d'un manque de reconnaissance de la culture en tant que bien commun de la part des autres domaines de gouvernance et le manque d'indicateurs (suivi et évaluation) des politiques et des pratiques culturelles à Lisbonne mais aussi des campagnes d'information insuffisantes dans les différents formats de médias numériques sur la Culture. Les autres commentaires ont évoqué la nécessité d'une meilleure coordination entre la culture et les universités, la recherche appliquée et les pratiques de gestion touristique dans la ville. La communication sur la culture des populations immigrées est vue comme insuffisante, ce qui a mené à une remarque finale sur le besoin d'un Observatoire des activités culturelles.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Une note de 45/100 a été attribuée à la ville de Lisbonne sur l'engagement Gouvernance de la culture. Bien que cette note attribuée lors de l'atelier ait été la plus basse, elle est nettement supérieure à la moyenne mondiale (37/100).

La grande majorité des actions (9 sur 11) ont été classées au niveau en développement, 2 actions au niveau embryonnaire et aucune au niveau bien développé.

Parmi celles ayant été classées au niveau embryonnaire, la note de 3/9 (la plus élevée de la catégorie) a été attribuée deux fois à l'action sur l'existence de forums permanents pour la consultation, la négociation et la régulation des objectifs et des méthodes impliquant toutes les parties, suivie par une observation sur l'importance de faire la différence entre les actions initiées par les pouvoirs locaux ou les pouvoirs centraux.

Au niveau en développement, 4 actions ont reçu la note la plus basse de la catégorie (4/9) : le gouvernement local met activement en œuvre un Agenda 21 de la Culture qui réunit les initiatives publiques, civiles et privées dans un projet commun ; les programmes recevant un appui public développent et mettent en pratique l'égalité des genres ; il existe des programmes permettant de renforcer les ONG et autres groupes de la société civile contribuant à la culture ; et le gouvernement local favorise la participation aux politiques culturelles des niveaux de gouvernement local, régional et national. Pour cette dernière action, un commentaire a été formulé sur le manque de définition claire des responsabilités et des compétences au niveau régional.

L'action concernant l'existence d'une plateforme indépendante de la société civile sur les questions culturelles a reçu une note moyenne de 5/9. Enfin, au niveau en développement, une note de 6/9 (la plus élevée de ce niveau) a été attribuée à 4 actions : la promotion par le gouvernement local de plans culturels locaux et/ou à l'échelle du quartier ou du district ; l'existence de forums culturels locaux comprenant la participation du secteur privé, public et de la société civile ; l'existence de programmes appuyant la participation des habitants à la gestion des institutions et des événements culturels ; et le gouvernement local soutient les pratiques de gestion qui expriment la culture locale et se développent autour des biens communs.

Les autres observations touchaient à la promotion de la planification culturelle au niveau des quartiers et des arrondissements, où deux points faibles ont été identifiés : la pratique n'est ni systématique ni continue et elle ne va que dans un sens, ne laissant que peu de place à la participation des habitants.



CONCLUSIONS

Les points forts les plus visibles de l'approche de la culture et du développement durable à Lisbonne ont été mis en valeur par les participants à l'atelier dans les domaines : « Droits culturels », « Patrimoine, diversité et créativité », « Culture, équité et inclusion sociale » et « Culture, information et connaissance ».

Une analyse approfondie des résultats suggère que les domaines tels que « Culture et économie », « Culture et éducation » et « Culture, planification urbaine et espace public » nécessitent davantage d'attention. Il est intéressant de voir qu'en dépit de notes globales basses, les engagements « Culture et environnement » et « Gouvernance de la culture » ont été évoqués lors des discussions comme arrivant à une phase positive de développement.

Une mesure, parmi d'autres, pourrait être abordée dans le domaine de « Culture et économie » : le travail sur une vision stratégique qui intègre les secteurs public et privé sur la base de certains exemples de bonnes pratiques cités par les participants à l'atelier. Une première étape pourrait être l'évaluation de l'impact de la culture sur l'économie lisboète : richesses, emploi et les nombreux bénéfices indirects qu'apporte la culture à la ville et ses habitants, en partenariat avec une université. Le tourisme étant une source majeure de retombées économiques, la relation entre tourisme, développement économique local et culture durable doit être soumise à un examen plus approfondi par un groupe d'experts et d'acteurs des domaines pertinents.

Dans le domaine Culture et éducation, où il n'existe pas de politique à échelle de la ville pour l'intégration de la culture dans l'éducation formelle et informelle (mais des projets iconiques comme l'Orquestra Geração), il serait pertinent d'initier un projet à grande visibilité pour les enfants et les jeunes de la ville, qui pourrait utiliser en même temps les ressources artistiques locales et même la participation volontaire des habitants (soulignée par les participants comme insuffisamment développée). Pour commencer, la ville pourrait mettre en œuvre une série de « programmes pilotes » dans certaines écoles, à travers différentes disciplines artistiques telles que la musique, les arts visuels numériques, le patrimoine, le théâtre et la danse. Effectuer un suivi de ces expériences serait bien entendu extrêmement important pour les développements futurs.

Même si une « forte sensibilisation » a été observée sur les intersections entre Culture et Environnement, les participants ont fait remarquer que des améliorations pourraient être apportées. Dans certains cas, le gouvernement local a simplement besoin de mieux communiquer sur ce qui est déjà entrepris : d'abord au moyen d'un engagement explicite sur l'existence de questions environnementales dans de nombreuses actions de la Culture 21 ; ensuite en développant une politique spécifique impliquant tous les acteurs (publics, privés, de la société civile) dans l'éco-organisation d'activités culturelles ; et tout cela au sein des infrastructures et des nombreux festivals, à l'instar de Rock in Rio ou Super Bock Super Rock, en donnant plus de visibilité aux événements « respectueux de l'environnement ». De même, la conscience et l'engagement toujours plus grands des artistes d'aujourd'hui envers l'écologie alimentent de nouveaux projets artistiques sensibles à la pensée durable et qui doivent être

encouragés. L'importance de la Culture comme 4^{ème} pilier du développement durable peut également être mise en valeur et en œuvre à travers des expériences pratiques.

Même si l'engagement du gouvernement local dans la Culture et l'inclusion sociale a été reconnu par les participants, qui lui ont attribué une note élevée, l'impression générale était qu'on pouvait aspirer à plus. Bien sûr, une nouvelle politique sur l'art dans l'éducation, comme évoquée plus haut, permettrait de participer à l'inclusion sociale des enfants et des jeunes des écoles de la ville. Une politique complémentaire pourrait entraîner l'engagement et le développement de la participation des simples citoyens dans les projets culturels. En construisant à partir des bonnes pratiques existantes, telles que le travail de la Companhia Limitada, A avo vem Trabalhar, ou le festival TODOS, la ville pourrait peut-être se focaliser sur des projets emblématiques autour d'échanges interculturels locaux, des ateliers et des espaces de travail plus participatifs, mais aussi la relation entre la culture et les questions de santé, et l'autonomisation des femmes à travers la culture. Enfin, un ensemble d'éléments transversaux ayant été mis au jour par l'analyse méritent une plus grande attention. Ils touchent à la nécessité de renforcer la coopération entre les différents départements municipaux, pour entamer une communication plus solide sur les bénéfices positifs de la diversité et de la créativité et afin de répondre aux problèmes sociaux et des quartiers de forme plus inclusive.

Enfin, comme il a été observé à différentes occasions, il est nécessaire de s'adresser aux jeunes, souvent déconnectés des formes publiques de la culture, en reconnaissant et en encourageant leur créativité et leur énergie sous des formes surprenantes, principalement à travers l'innovation numérique, peut-être en appelant et récompensant des projets individuels et collectifs pluridisciplinaires, transgénérationnels, sensibles aux questions de genre et aux questions environnementales.

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
Alexandra Carvalho	Coordinatrice du projet Refugiacto, Département du Conseil Municipal pour les Réfugiés
Álvaro Covões	Fondateur et Directeur Général de Everything is New
Ana Eiró	Professeure Émérite en Sciences Physiques Sciences à l'Université de Lisbonne
Ana Paula Gordo	Directrice de la Bibliothèque d'Art de la Fondation Calouste Gulbenkian
Cláudia Semedo	Actrice et Ambassadrice pour le Développement Durable en 2015
Domingos Guimarães	CEO of Live Content
Elisa Marques	Coordinatrice d'Équipe pour les Arts Plastiques et Beaux-Arts pour le Ministère de l'Éducation
Fernando Galrito	Fondateur et Directeur Artistique du Festival du Film d'Animation de Lisbonne – Monstra
Francisco Teixeira	Directeur du Département Communication et Citoyenneté Environnementale de l'Agence Portugaise pour l'Environnement
Giacomo Scalisi	Programmateur et producteur culturel, Festival TODOS
Gonçalo Riscado	Fondateur et Directeur de Music Box; et Festival Silêncio
João Joanaz de Melo	Groupe d'Études sur la Planification Environnementale et Territoriale
João Paulo Feliciano	Artiste visuel
José Mateus	Architecte, Directeur Exécutif, et associé de la Triennale d'Architecture de Lisbonne
José Tavares	Économiste de l'Universidade Nova de Lisbonne
Lara Seixo Rodrigues	Artiste de Graffiti
Luís Jerónimo	Agent pour le Développement Humain et l'Inclusion sociale au sein de la Fondation Calouste Gulbenkian
Luísa Arroç	Gestion culturelle et professeure à la Faculté des Arts et du Design de l'Institut Polytechnique de Leiria
Manuel Oleiro	Ancien Directeur Général du Patrimoine Culturel et actuellement member du conseil d'administration de l'EGEAC pour les musées
Maria Calado	Professeure FAUTL à la Faculté d'Architecture de l'Université Technique de Lisbonne

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
Maria Vlachou	Consultante en Communication et Gestion culturelle, et Directeur Exécutif de l'association Acesso Cultura
Marlene Marques	Groupe d'Études sur la Planification Environnementale et Territoriale
Marta Martins	Directrice Exécutive d'Artemrede
Miguel Honrado	Président du Conseil d'administration du Théâtre National de D. Maria II et anciennement Directeur Général d'EGEAC
Pedro Cegonho	Président du conseil de district "Campo de Ourique"
Tiago Mota Saraiva	Associé et gestionnaire d'Atelier Mob, Architecture, Design et Urbanisme



CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter:



Municipalité de Lisbonne

Catarina Vaz Pinto, Adjointe à la Culture: catarina.vaz.pinto@cm-lisboa.pt

Alexandra Sabino, Conseillère technique à la Culture: alexandra.sabino@cm-lisboa.pt

Web: www.cm-lisboa.pt



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net





LISBONNE

Ville Pilote 2015-2017 • culture 21

EUROPE



LISBOA

CÂMARA MUNICIPAL